

# Ajaccio



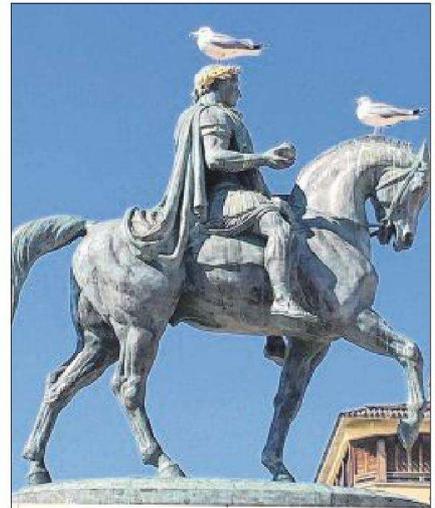
## Le goéland leucophée, un Ajaccien bien encombrant

Environ 150 couples de cette espèce protégée seraient installés en ville. Cris stridents jour et nuit, déjections sur les véhicules et aux fenêtres, agressivité à l'éclosion des œufs... La cohabitation avec l'homme est souvent difficile



Il faut avant tout une bonne gestion des déchets en ville pour lutter contre les nuisances des goélands.

/ ARCHIVES MICHEL LUCCIONI



Les déjections des volatiles entraînent une surcharge de travail pour les services de propreté de la ville.

/ PHOTO PIERRE-ANTOINE FOURNILL

**I** faut les exterminer !", entend-on parfois le matin aux terrasses de café. Ce radicalisme anti-goéland est souvent prôné à l'issue d'une nuit chaotique, interrompue par des cris stridents. Les œufs des goélands leucophées ont éclos il y a quelques semaines, entraînant une montée en puissance des cris et de l'agressivité de cette espèce protégée. Au grand dam des Ajacciens qui, en plus des nuisances sonores, retrouvent au matin leur voiture parsemée de déjections voire griffée par les pattes puissantes des volatiles. Sans compter les attaques. "Nous recevons régulièrement sur Facebook des plaintes de personnes qui déclarent avoir été attaquées ou du moins très inquiètes par le comportement des goélands", explique la mairie

d'Ajaccio. Et les Ajacciennes ne manquent généralement pas de tenir leurs enfants contre elles, quand elles aperçoivent un ou deux de ces grands oiseaux au regard rouge inquiétant, campés sur une poubelle. Les habitants des immeubles qui disposent d'un toit terrasse sont les plus exposés : l'endroit est idéal pour la nidification. La cohabitation entre l'oiseau protégé et les Ajacciens se révèle difficile.

### Une nouvelle étude

Selon les premiers résultats d'un recensement mené entre fin avril et début juin sur les goélands vivant dans le centre urbain d'Ajaccio, ils seraient 139 couples certains (présence de nid vérifiée) et probables (forte présomption de nid). À ce

chiffre, explique Frédéric Goes, ornithologue indépendant qui a réalisé l'étude pour la mairie, il faut ajouter un facteur de correction, c'est-à-dire un nombre de couples non visibles, un chiffre qui peut être compris entre 10 et 20. Ils seraient par conséquent, dans une fourchette haute, 160 couples à Ajaccio centre (et environ 634 couples sur les Sanguinaires). "Il s'agit là des résultats préliminaires de l'étude. Le rapport définitif sera rendu début juillet", explique le spécialiste. En 2012, le même ornithologue avait estimé à 120 le nombre de couples de goélands installés en ville. Entre les deux études, la population se serait donc au moins stabilisée, voire aurait augmenté. "La fermeture de la décharge de Saint-Antoine avait dans un pre-

mier temps entraîné une forte diminution du nombre d'oiseaux en raison du défaut de nourriture. Ils se sont ensuite implantés en ville et ont adapté leur comportement", poursuit Frédéric Goes.

### Le gîte et le couvert en ville

"Dans les années quatre-vingt, ils étaient entre 200 et 300 couples dans le golfe d'Ajaccio, explique de son côté Bernard Recorbet, ornithologue et chef de la section biodiversité de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). La population a augmenté avec les décharges. À une époque, nous avions estimé à mille le nombre de couples vivant sur la décharge. Après la fermeture, certains sont partis sur

Vico, d'autres se sont installés en ville."

Les goélands devenus urbains se nourrissent largement de ce que rejettent les hommes dans les poubelles. "Ils ont le gîte et le couvert en ville", explique Frédéric Goes.

"Il est par conséquent important de bien respecter les horaires des collectes des sacs poubelles et de bien fermer les conteneurs", souligne pour sa part Lisa Galavotti, chef du service hygiène de la Ville.

Bruyants, très agressifs lors de l'éclosion des œufs, provoquant des nuisances diverses, ces oiseaux n'en sont pas moins protégés.

Seules des dérogations obtenues auprès de la Dreal permettent de contrôler leur population ou d'agir en cas de danger

(voir ci-dessous). "Ce n'est pas une espèce abondante et on ne peut pas se permettre de la déclasser. On compte environ 50 000 couples de goélands en France dont 3 000 leucophées en Corse, principalement sur les îles Sanguinaires, les îles de l'Extrême-Sud ainsi que le Cap Corse. À titre comparatif, un million de pinsons sont recensés en France. La démographie des goélands est très lente. Ils pondent trois œufs par an et l'oiseau atteint son âge adulte entre 3 et 4 ans. Son premier succès de reproduction survient entre 4 et 5 ans", poursuit le responsable à la Dreal. Et de conclure : "Toute personne qui tue un goéland ou qui détruit son nid encourt une peine pouvant aller jusqu'à 15 000 euros d'amende".

Caroline MARCELLIN

## Comment limiter la présence de cet oiseau protégé ?

Le goéland leucophée est une espèce protégée. À ce titre, sa destruction ainsi que celle de ses œufs et de son nid est interdite au risque de sanctions pénales.

En revanche, des dérogations sont accordées par la Dreal, notamment dans l'intérêt de la sécurité et de la santé publique. Les œufs peuvent notamment être stérilisés par l'application d'un produit.

En mars dernier, les services d'hygiène de la ville d'Ajaccio ont obtenu une dérogation relative à la stérilisation des œufs des goélands nichant dans Ajaccio intra muros.

"Nous avons formulé cette demande à la suite de plaintes déposées par des copropriétaires. Il s'agit principalement d'immeubles qui disposent de toits terrasses, comme le Belvédère. Elles étaient cinq ou six cette année à se plaindre. Cette opération doit être réalisée dans un temps restreint et bien souvent, d'une année sur l'autre, les copropriétaires oublient de formuler leurs demandes. Une fois que les œufs ont éclos, il est trop tard pour intervenir", explique Lisa Galavotti, du service d'hygiène de la ville. Cette année, la mairie a également obtenu

de la Dreal l'autorisation de faire appel à un fauconnier pour procéder à l'effarouchement des goélands avant la ponte annuelle. Cette méthode avait été utilisée cet hiver, avec succès selon la mairie, sur les étourneaux, une espèce non protégée.

La dérogation obtenue, l'opération a finalement été avortée : arrivé à Ajaccio début avril, le fauconnier a été contraint de plier bagage par les services vétérinaires au motif qu'il venait d'une région touchée par la grippe aviaire.

Pour Bernard Recorbet, l'effarouchement des goélands était, quoi qu'il en soit, sujet à caution, le résultat de l'opération n'étant pas garanti : "Le procédé aurait été mené à titre expérimental, il fallait par ailleurs la mise en place d'un protocole pour surveiller le résultat". À son sens, la mairie pourrait demander davantage de dérogations pour limiter les nuisances : "Ces oiseaux ne reviennent en général pas nicher à l'endroit où leur reproduction a échoué", précise-t-il. Des dérogations pour la destruction de poussins peuvent également être accor-

dées de façon très ponctuelle, notamment en cas de danger avéré, poursuit le responsable biodiversité de la Dreal qui souligne l'agressivité des oiseaux en période de reproduction et de pontes : "Un enfant peut se faire attaquer en ville", dit-il.

Pour limiter la présence des goélands, il faut avant tout, poursuit-il, "une gestion des déchets, ne pas nourrir volontairement les oiseaux et limiter la présence sur les toits terrasses de végétaux qui leur permettent de constituer leur nid. Les syndics doivent être vigilants et procéder à des inspections de leurs immeubles fin mars et début avril". De son côté, le service de propreté de la Ville fait état d'une surcharge de travail en raison du nettoyage des déjections des oiseaux qui de plus, déchirent les sacs poubelles.

Antoine Sciarli, le directeur de la propreté urbaine et de la logistique de la Ville déclare qu'une mesure très importante sur ce sujet devrait être annoncée d'ici une quinzaine de jours par la mairie, tout en refusant, pour l'heure, d'en dire plus.

C. M.



Cours Grandval, tard le soir, les goélands leucophées s'en donnent à cœur joie.

/ PHOTO GHJ.P.